

Aménagement des berges de la rive droite : Intervention d'Anne Hidalgo en Conseil de Paris

Seul le prononcé fait foi.

« Mes chers collègues,

Comme vous le savez, Paris a initié en 2010 un processus de reconquête des berges de la Seine d'une ampleur sans précédent. La transformation des berges rive gauche représente un succès incontestable et incontesté, tant au niveau de la qualité de vie des usagers et des riverains, que de la vitalité économique ou de la lutte contre la pollution.

Cet équipement est devenu immédiatement un des plus emblématiques de notre ville sans susciter les perturbations annoncées par certains. Avec plus de 4 millions de visiteurs par an, les Parisiens, les Franciliens et les touristes du monde entier ont su s'approprier ce lieu magique au cœur de Paris. En effet, nous sommes maintenant en mesure de tirer un bilan précis. Depuis le début de l'été 2013, les berges ont connu une très forte affluence qui ne s'est jamais démentie.

Par le grand nombre, la variété et le caractère modulable des animations qu'elles ont accueillies – plus de 200 opérateurs d'évènements pour plus de 1.000 manifestations - les berges n'ont cessé de progresser et de se réinventer, impliquant toujours davantage les nombreux acteurs concernés et les citoyens eux-mêmes.

La pollution de l'air a baissé, avec une diminution moyenne de 15% du niveau de dioxyde de carbone sur le site. Les niveaux de bruit ont également fortement diminué, ce qui a participé de l'amélioration du cadre de vie à proximité de ce tronçon de la rive gauche, impactant également le niveau sonore en face des berges piétonnisées, rive droite, lui aussi en baisse.

Les circulations douces ont été favorisées, avec notamment un formidable essor de l'usage du Velib dans le centre de Paris. Enfin, aucune entrave réellement significative à la fluidité du trafic n'a été constatée, les chiffres étant conformes ou inférieurs aux prévisions initiales.

Sur les itinéraires de la rive gauche impactés par le projet, la hausse des temps de parcours s'est stabilisée à des niveaux faibles : ainsi, entre le quai d'Ivry et le quai d'Issy, le temps de parcours a augmenté de 2 minutes aux heures de pointe pour un temps de parcours total d'environ 34 minutes.

Cette reconquête doit aujourd'hui se poursuivre. Parce que l'engouement populaire, le progrès écologique et la préservation de la mobilité seront au rendez-vous comme ils l'ont été pendant la première étape ; et parce que la pollution locale causée par la circulation routière reste encore trop forte dans notre ville.

L'acte II de la reconquête passe par la piétonisation d'un nouveau tronçon de la rive droite, afin de créer une continuité qui relierait ainsi les deux lieux emblématiques que sont la place de la Bastille et la Tour Eiffel.

Cette continuité a vocation à s'inscrire sur un axe plus large joignant les Bois de Vincennes et de Boulogne, et, au-delà, le Bassin de la Seine autour du projet « Vallée de Seine ».

La concertation est au cœur d'un processus qui associe de manière transparente tous les acteurs impliqués : je pense évidemment aux services de l'État, notamment la Préfecture de police, Voies Navigables de France, Ports de Paris, mais également aux mairies d'arrondissements, associations, au STIF, à la RATP, et aux prestataires privés concernés. Je pense enfin à nos concitoyens, qui sont les premiers concernés par un aménagement capable d'améliorer leur quotidien.

Cette concertation sera lancée cet été, afin d'arrêter dès l'automne un projet qui est à la fois d'intérêt parisien et d'intérêt métropolitain – tant il est vrai que les berges reconquises constituent une destination prisée des Franciliens, et notamment des familles issues des catégories populaires.

Chacun pourra ainsi s'exprimer à chaque étape du projet, lors de réunions publiques – dans l'esprit démocratique et participatif qui préside déjà à la gestion quotidienne des berges rive gauche. En ce sens la reconquête des berges participe de la reconquête démocratique dont nous avons fait une priorité.

Nos objectifs sont en effet les mêmes que ceux qui ont prévalu rive gauche, mais ils font une place importante aux principaux chantiers de cette mandature.

La réduction de la pollution est un enjeu de santé publique sur lequel nous ne pouvons pas transiger, je le dis avec force. La diminution de la part de la circulation automobile dans notre ville s'observe depuis plusieurs années ; c'est une tendance forte, et j'assume pleinement la poursuite de cette tendance. C'est pourquoi je souhaite que la voie Georges Pompidou – ou une partie d'entre elle selon le scénario choisi – soit rendue aux piétons et aux cyclistes, et ce, dès 2016.

En effet, à la continuité piétonne doit s'adjoindre une continuité cyclable, selon des modalités qui garantiront les meilleures conditions de sécurité et en cohérence avec le programme vélo 2015-2020. Il s'agit donc de restituer aux Parisiens un espace de respiration et de promenade dans le centre historique de Paris, espace qui évolue au fil des saisons et d'activités gratuites à destination de tous les publics.

Malgré les difficultés liées au site, l'accessibilité de tous, et en particulier des personnes en situation de handicap, est un défi majeur. Par ailleurs, le projet intègre les critères liés à la

spécificité du site, en particulier son caractère inondable. La réversibilité et la sobriété des aménagements demeureront ainsi la règle. Dans le même temps, l'environnement de la Seine et de ses abords sera mis en valeur par la préservation et le développement de la biodiversité, et la végétalisation de certains murs.

En créant un réseau de circuits piétonniers rendant plus sûrs, plus conviviaux et plus fluides les déplacements, nous contribuerons à retisser le lien entre les citoyens et le fleuve dans le cadre d'un paysage magique organisé autour de la Seine.

Enfin, dans le contexte de crise qui frappe Paris comme le reste du pays, cet aménagement renforcera encore l'attractivité touristique de notre ville. Par le développement de nouvelles activités utilisant la voie d'eau notamment, il participera à son dynamisme économique, dans le respect des critères qui ont prévalu à son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Une ville moderne est une ville qui sait se réinventer sans cesse, respirer et rayonner. C'est pourquoi nous devons poursuivre aujourd'hui dans cette dynamique de fluidité et d'ouverture, qui dessine au cœur de Paris un espace de partage et de liberté offert à tous. Avec l'acte II de la reconquête des berges de Seine, c'est une vision de la ville et une vision du progrès qui s'affirment.

Dans une ville capable de se penser au sein de son environnement naturel et non pas contre lui, le progrès cesse d'être quantitatif pour devenir qualitatif. Les berges reconquises témoignent de ce progrès, construit en harmonie avec notre environnement naturel et culturel, économique et social – ce progrès que nous recherchons pour Paris, il est vrai, loin des autoroutes urbaines où l'épanouissement des voitures a pour prix la santé et l'épanouissement du citoyen.

Je tiens à remercier Christophe Najdovski et tous mes adjoints qui travaillent collégalement avec lui sur ce sujet essentiel pour Paris.

Porter le progrès aujourd'hui, mes chers collègues, c'est avoir le courage de replacer nos atouts naturels au cœur de la ville, par une intégration urbaine et paysagère capable de mettre en valeur un site emblématique de notre l'histoire et de notre identité.

C'est avoir le courage de réduire fortement la place de la voiture pour améliorer en proportion les conditions de notre santé et de notre vie quotidienne. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris